



FÊTE COMMERCIALE « LA PRINTANIÈRE » LUNDI 10 AVRIL 2023 FRÉJUS PLAGE

BULLETIN DE PARTICIPATION

PARTICIPATION : 10 € le mètre X _____ mètres = _____ €

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « DROITS DE PLACE FREJUS »

NOM : Prénom :

Articles :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Email :@.....

Documents à joindre impérativement avec votre bulletin :

1. Copie recto/verso de la carte permettant l'exercice d'une activité ambulante en cours de validité.
2. Extrait d'immatriculation au répertoire du Commerce et Sociétés ou des Métiers de moins de 3 mois.
3. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité.
4. Règlement correspondant à votre participation.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRIS EN COMPTE EN CAS DE DOCUMENT(S)
MANQUANT(S) OU NON VALIDES**

J'atteste avoir pris connaissance de l'arrêté municipal portant organisation de cette manifestation.

Signature :

Bulletin à remplir et à expédier avant le 31 mars 2023

sous enveloppe cachetée (le cachet de la Poste faisant foi)

à

LA PRINTANIÈRE

Hôtel de Ville – CS 70108

83608 FRÉJUS Cedex

ou bien

à remettre aux Placiers avant la date limite mentionnée ci-dessus.